



Janvier 2008 - numéro 16

Bio 47

EDITO

2008 : l'année de l'agriculture biologique

Bonne année à tous les paysans bio du Lot-et-Garonne, avec une bonne santé qui doit nous permettre d'accomplir notre métier d'agriculteurs : nourrir l'humanité avec fierté. Souhaitons que l'augmentation des prix pour les produits bio initiée en 2007 continue en 2008.

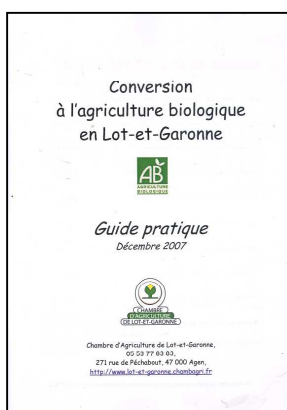
Souhaitons aussi que 2008 soit l'année du développement des surfaces en agriculture biologique, avec d'ores et déjà le problème des OGM résolu.

Bon courage à tous,

Jean MARBOUTIN,
Président de la commission agriculture
biologique

NOUVEAUTE !!

**Guide Pratique
disponible dans
votre chambre
d'agriculture**



Directeur de Publication : Jean MARBOUTIN
Rédacteur en Chef : Denis BARRAULT
Rédaction :
Marie VIDAL (Tél : 05 53 77 83 12)
Bio 47 est une publication du service Agriculture Biologique de la
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE
271, rue de Péchabout - BP 80349 - 47008 AGEN CEDEX
E-mail : accueil@lot-et-garonne.chambagri.fr
Site internet : www.lot-et-garonne.chambagri.fr, rubrique Agriculture
Biologique
Toute reproduction est interdite sans l'autorisation expresse de la
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE.

SOMMAIRE

- **Environnement** : PVE, Energies nouvelles, Plantation de haies
- **Techniques** : carpo-capsa, taille et éclaircissage des pommiers bio, variétés de blé tendre bio
- **Financements** : crédit d'impôt, PAC, Plan Barnier, aides à la conversion, aides régionales
- **Formations 2008**
- **Annonces**

AGENDA

24 Janvier : Journée de la prune à Sainte Livrade sur Lot

12 Février : Journée professionnelle Vini Vitis Bio à Agen – connaître les produits utilisables en AB

19 Février : Démonstration Herbanet chez Loïc LAGNES, GAEC du Limousy, Pinel Hauterive

20 au 22 Février : SIFEL Agen

11 mars : Journée maraîchage à Poursuigues, organisée par la chambre d'agriculture 64. Forum sur les filières de commercialisation et démonstrations de matériels agricoles

21 mars : Démonstration de matériels agricoles en viticulture. Château Couronneau à Ligeux (33)

... ENVIRONNEMENT ...

FORUM DES ENERGIES NOUVELLES 2007

De l'énergie à revendre !

*Le 2^{ème} Forum des Energies Nouvelles organisé par la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, le 15 novembre dernier, a atteint son objectif : **informer et sensibiliser les acteurs du monde agricole sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables, pour encourager la maîtrise de l'énergie et l'indépendance énergétique des exploitations agricoles.***

Le Forum des Energies Nouvelles a mobilisé 33 exposants qui ont répondu aux questions des visiteurs sur les thèmes des agrocarburants, de la biomasse, du solaire ou encore de l'éolien. Pour illustrer les débats, du matériel était en démonstration, comme par exemple le poêle à granulés de bois qui chauffait la salle de conférence. Le matin, les acteurs de la filière « pruneau » ont débattu avec Gilles Espagnol, responsable technique du BIP, des pistes à l'étude pour économiser l'énergie nécessaire au séchage de la prune. L'après-midi, une conférence sur l'énergie solaire présentait les deux voies de valorisation de cette énergie : la production d'eau chaude ou la production d'électricité... électricité qui peut être revendue et représente alors un nouveau revenu pour l'exploitation. Cette conférence a regroupé environ 150 personnes principalement du secteur agricole, mais également des élus locaux et agents de collectivités territoriales, des jeunes en formation et leurs enseignants, et quelques particuliers.

Des projets à suivre

Cette diversité de visiteurs a représenté sur la journée du Forum plus de 700 personnes sur la journée. Les participants provenaient principalement de Lot-et-Garonne et des départements limitrophes. Parmi ceux qui ont fait le plus de chemin, on notera la présence de visiteurs venus d'Ariège ou encore de Charente, ce qui souligne l'originalité de cet événement qui n'a pas d'égal dans le grand Sud-Ouest.

Au final, visiteurs et exposants étaient satisfaits car ils jugent l'événement bien ciblé, leur permettant d'entrer en contact avec des interlocuteurs passionnés et professionnels. Le Forum des Energies Nouvelles aura donc permis à tous les participants de progresser dans leurs connaissances en la matière, et aura surtout engendré de nombreux contacts favorables à l'émergence de projets. Qui sait ? Peut-être verrez-vous bientôt apparaître une éolienne près de chez vous...

**Pour tous vos projets,
contacter Nicolas TRILLAUD, animateur du pôle Energie de la Chambre d'Agriculture
de Lot-et-Garonne au 05 53 77 83 89**

PLANTATION DE HAIES

Tout agriculteur du Lot-et-Garonne installé à titre principal peut bénéficier du programme d'aide à la plantation de haies à vocation agronomique (au moins 150 mètres linéaires).

La Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne est coordinatrice de ce programme, conduit avec l'ARPE 47 et l'ACMG, et financé par le Conseil Général de Lot-et-Garonne.

Pour une plantation réalisée en novembre-décembre 2008, le dossier qui comprend un diagnostic et un montage administratif, doit être réalisé avant le mois de septembre 2008.

Si vous êtes intéressé, contacter au plus tôt Nicolas TRILLAUD, 05 53 77 83 89.

... ENVIRONNEMENT ...

PLAN VEGETAL ENVIRONNEMENT : OU EN SOMMES-NOUS ?

Le PVE (Plan Végétal Environnement) est un programme d'aide de la Région Aquitaine, du Conseil Général du Lot-et-Garonne, de l'Etat, de l'Europe et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, pour des investissements concernant 4 volets :

- volet 1 : phytosanitaires et matériel de lutte sans produits
- volet 2 : gestion des effluents vinicoles et/ou prunicoles
- volet 3 : économies d'énergie dans les serres
- volet 4 : économies d'eau concernant l'irrigation (tensiomètres, logiciel de pilotage, système de régulation électronique, système brise-jet,...)

Le taux d'aide est de 40%, sauf pour l'achat du pulvérisateur où l'aide est fixe (1200 €).

Les investissements qui peuvent intéresser les producteurs en agriculture biologique sont les suivants :

- Manipulation des produits : Equipements pour sécuriser le remplissage, aire de lavage avec collecte et traitement des effluents, pulvérisateurs,
- Matériel de lutte sans produits phytosanitaires : Filets anti-insectes, filets insects-proof et matériel associé ; pailleuses pour films organiques biodégradables; désinfection des sols par la vapeur; matériel de gestion des mauvaises herbes sans pesticide en cultures basses : bineuses mécaniques et à gaz, herse étrille...; matériel de désherbage thermique ; matériel de désherbage mécanique sur le rang et/ou l'inter-rang en cultures pérennes : décavaillonneuse, têtes satellites avec palpeurs, outils à disques (pulvérisateurs), outils à griffes (sauf sous-solage), charrue viticole, herse rotative...; matériel d'implantation d'un couvert herbacé en viticulture (semoirs petites largeurs); matériel d'entretien d'un couvert herbacé en cultures pérennes (broyeurs, tondeuses, combinés-prairie, aérateur de prairie...), épampreuse mécanique.
- Matériel de lutte mixte : Désherbineuse, matériel de broyage et de retrait de résidus pour limiter la pression parasitaire en viticulture et arboriculture (sauf broyeur de sarments).

Le dossier d'aide est monté à partir des DEVIS. Une fois passé en commission régionale, les financeurs envoient l'arrêté attributif d'aide. A partir de ce moment là, vous pouvez commencer les travaux. Il faut compter entre 2 et 4 mois pour avoir l'accord.

Pour l'instant il y a eu 4 commissions de septembre à décembre 2007, soit au total 36 dossiers pour le Lot-et-Garonne.

Les financeurs demandent un diagnostic d'exploitation dans le montage du dossier. 6 conseillers sont à votre disposition pour le réaliser et vous aider à monter ce dossier de demande d'aide :

CONTACTEZ-LES !

Céline DUPRAT-INVERNIZZI	05 53 77 83 13	AGEN
François GAZENGEL	05 53 76 03 90	MARMANDE
Marcel CALMETTE	05 53 77 83 82	AGEN
Roselyne LAURENT	05 53 77 83 92	NERAC
Jean-Claude PIASENTIN	05 53 77 83 43	AGEN
Sylvie RABOT-VACCARI	05 53 36 25 52	Ste LIVRADE

... Techniques ...

REDUIRE LA PRESSION « CARPOCAPSE »

Nemasys C est un bio-insecticide à base de nématodes entomopathogènes spécialement indiqués pour la lutte contre les larves de nombreux insectes comme le carpocapse. Pulvérisés sur les troncs des arbres et le sol en période automnale, les nématodes pénètrent par les voies naturelles des larves. Les bactéries qui vivent en symbiose avec les nématodes sont alors libérées dans la cavité abdominale de l'insecte causant sa mort environ 48 h après l'infection. Le but est donc de réduire l'infestation initiale printanière, en réduisant la population des larves hivernantes. Cette technique nouvelle, développée par SUMI AGRO France, est utilisable en agriculture biologique.

Pour obtenir des bons résultats en favorisant le développement des larves de nématodes, les conditions de température et d'hygrométrie doivent être optimales. Au moment de l'application : 14 °C minimum, et une irrigation avant et après l'application ; utiliser un pulvérisateur traditionnel en enlevant les filtres pouvant nuire à l'écoulement des nématodes. Le produit se présente sous forme de gel hydrosoluble conditionné en barquette (1 barquette contient 1,5 milliards de larves pour traiter 1 ha). Utiliser un volume d'eau d'au moins 1500 L. Le produit est à conserver au froid (4-5 °C), pendant 10 semaines au maximum.

Des essais ont été mis en place à l'automne 2007 sur des vergers de pommes et de prunes d'Ente du Lot-et-Garonne. **Contact : CIREA Fréginont (05 53 95 21 13)**

ECLAIRCISSEMENT POMMIER BIO :

RESULTATS DES EXPERIMENTATIONS 2007 EN LOT-ET-GARONNE

La saison 2007 a été l'occasion de tester sur le verger de pommier bio du CIREA plusieurs stratégies d'éclaircissement sur fleur.

Les modalités étaient les suivantes (sur une base de 1 000 L/ha) :

Stade	Témoin	Huile de colza	BSC : Bouillie Sulfo-Calcique	Date
20 % fleurs ouvertes	-	20 L/ha	20 L/ha	17/04/07
50 % fleurs ouvertes	-	20 L/ha	20 L/ha	19/04/07
100 % fleurs ouvertes	-	20 L/ha	20 L/ha	20/04/07

Les 3 applications ont eu lieu de manière assez rapprochée, du fait de conditions clémentes les jours qui ont suivis la première application. En effet, l'ouverture de fleurs a été très rapide. Cependant, on distinguait des sacs polliniques encore non éclos le 20 avril, ce qui explique la 3^e application. Malgré la proximité des applications, aucune phytotoxicité n'a été observée sur la végétation quelle que soit la modalité.

Les comptages du nombre de bouquets par branche, puis du nombre de fleurs et de fruits par bouquet ont été réalisés, puis une mesure de l'efficacité des applications.

... Techniques ...

Les meilleurs résultats sur corymbes sur bois de 2 ans sont obtenus avec la bouillie sulfo-calcique (54 % de chute, contre 49 % pour l'huile de colza). Les différences sont minimes pour les corymbes situés sur bois d'un an.

Pour cette année encore, la BSC offre les meilleurs résultats en terme d'efficacité d'éclaircissage (40 %), ce qui permet de réduire considérablement le nombre de fleurs fécondées, et donc le temps consacré à l'éclaircissage manuel. L'huile de colza donne des résultats intéressants mais inférieurs à la BSC.

Les données issues de la récolte (calibre, rendement, qualité commerciale, maturité) montrent l'avantage d'un éclaircissage par dessiccation des pistils.

En conclusion, c'est la bouillie sulfo-calcique qui présente les meilleurs résultats : elle permet de faire chuter le plus grand nombre de corymbes, mais également de brûler le plus de fleurs. Etant donné l'absence de phytotoxicité, on peut retenir 3 applications à 20 L/ha de BSC aux stades 20 %, 50 % et 100 % de fleurs ouvertes (on intervient une fois la fleur centrale fécondée).

POMMIER BIO : QUELQUES PRINCIPES DE TAILLE

La 1^{ère} et la 2^{ème} années ont pour objectif la **formation de l'arbre**, avec la réalisation du pliage en 2^{ème} feuille.

La 3^{ème} et 4^{ème} années sont marquées par un important travail d'**extinction**. L'extinction se pratique tôt pendant l'hiver jusqu'au stade F au maximum (quand le rouge des boutons est visible). On risque sinon d'induire un stress du végétal car l'alimentation des feuilles a commencé. L'extinction favorise la nouaison et limite l'éclaircissage. On compte entre 90 et 120 heures de travail pour réaliser l'extinction en hiver,

Les années suivantes, la taille en **extinction** se poursuit **sur les bois d'un an** (le nombre d'heures est très réduit).

Taille de formation (1^{er} et 2^e feuille) : l'objectif est de favoriser un axe principal d'une hauteur de 3 m, avec des branches latérales fruitières

- Garder l'axe le plus fort pour former l'axe. Le tronc doit être cylindrique,
- Ne pas garder les anticipés qui ont le même âge que l'axe (tailler de préférence au sécateur tenu à l'envers en laissant un chicot). L'axe doit avoir un an d'avance de croissance par rapport aux branches,
- Enlever quelques bourgeons à fruit sur les jeunes arbres. Ne pas laisser de fruits en haut de l'axe pour ne pas concurrencer l'axe,
- Supprimer les branches trop basses situées en dessous d'un mètre.

Taille en 3^e et 4^e feuille

- Former « la cheminée » autour de l'axe en enlevant les pousses situées sur l'axe, et celles situées sur les branches fruitières à moins de 20 cm de l'axe,
- Enlever les pousses situées sous les branches fruitières. Quand 2 branches se gênent, enlever celle qui est la plus mal éclairée.

Une formation sur la taille en pommier bio avec l'intervention d'Antoine Lefrançois (CIREA Frégimont) aura lieu le 17 janvier 2008.

Pour tout renseignement, contacter Marie VIDAL au 05 53 77 83 12.

... Techniques ...

Pratique de l'extinction

Utiliser l'équilifruit pour déterminer le nombre de bourgeons floraux à laisser par branches fruitières. L'arbre sera ainsi formé pour les années à venir sauf sur les pousses d'un an. On compte en principe 15 à 20 cm entre les boutons sélectionnés.

L'équilifruit propose un nombre de fruits, en fonction du diamètre de la branche. Le CIREA préconise en bio de diviser par 2 le chiffre indiqué par l'équilifruit (nombre d'inflorescences à conserver pour cette branche). Par exemple, on compte environ 6 points de fructification par cm² en conventionnel, le CIREA préconise d'en laisser 3 par cm² en moyenne.

POMMIER BIO : OPTIMISER SA PLANTATION

ZOOM SUR 3 VARIETES DE POMMES RESISTANTES TAVELURE

Choisir des variétés Résistantes Tavelure (RT) semble indispensable pour optimiser la production d'un verger de pommier en agriculture biologique.

L'objectif du tableau ci-dessous est de présenter les points clé pour maîtriser 3 variétés RT. Nous partons sur la base d'une conduite en axe, avec pratique de l'extinction*, afin d'atteindre l'objectif de qualité et de rendement de la variété.

* 3 fruits/cm², voir compte-rendu journée CIREA Février 2007, disponible à la CA 47.

	Juliet® coop 43 cov INFEL®8824	Dalinette cov INFEL®8823	Goldrush® coop 38 cov INFEL®7168
Le fruit : rappel	Rouge strié sur fond jaune, cylindrique, forme ronde à aplatie, épiderme lisse, calibre dominant 70/80	Rouge (80 à 90 %) sur fond vert, forme cylindrique, calibre dominant 70/75	Jaune, forme tronconique à arrondie, lenticelles marquées, calibre dominant 70/80
Plantation	Porte-Greffe : Pajam® 2 Cépiland cov ou Supporter® 4 - PI 80 en fonction du type de sol Distance de plantation : 4 * 1,10 m (2272 arbres/ha) ou 4 * 1,20 m (2080 arbres/ha)	Porte-Greffe : Supporter® 4 - PI 80 Distance de plantation : 4 * 1,10 m	Porte-Greffe : Supporter® 4 - PI 80 Distance de plantation : 4 * 1,10 m
	Il est toujours préférable de prévoir sa commande de scions au moins 1 an à l'avance		
Pollinisation	Golden Gem, INRA® perpetu® EVERESTE ou INRA® baugene®		
Formation du jeune arbre	Privilégier le développement végétatif les 2 premières années, sinon il existe un risque de blocage de la croissance des arbres <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer tous les fruits la première et la seconde année 		
Fertilisation	Pour une croissance optimale de l'arbre, la fertilisation azotée est indispensable. Les apports de potasse sont réalisés dès la mise à fruit. L'irrigation est fortement conseillée.		
	Apports de calcium en foliaire conseillés les premières années car sensibilité au bitter pit		

... Techniques ...

	Juliet® coop 43 cov INFEL®8824	Dalinette cov INFEL®8823	Goldrush® coop 38 cov INFEL®7168
Protection phytosanitaire	Oïdium : intervenir en préventif dans les périodes à risque, supprimer les pousses atteintes et les sortir du verger	Oïdium : intervenir en préventif dans les périodes à risque, supprimer les pousses atteintes et les sortir du verger	Oïdium : traiter en préventif Crotte de mouche et maladie de la suie : intervenir en préventif au cuivre avant les épisodes pluvieux dès le début de l'été et jusqu'à la récolte L'éclatement lenticellaire augmente la sensibilité aux maladies de conservation (gloeosporiose, ...)
	Tavelure : traiter les pics de libération pour éviter les contournements de résistance		
	Maladies de conservation : intervenir à 30, 20 et 7 jours de la récolte au Cuivrol (dose de 0.9 kg/ha)		
Récolte	15 oct +/- 5 jours, 2 passages en fonction de la coloration. Privilégier une récolte à un stade élevé de régression de l'amidon (8.5 à 9.5, code Ctifl).	15 oct +/- 5 jours, 1 à 2 passages car la coloration est facile à obtenir. Stade de régression de l'amidon autour de 7 (code Ctifl)	25 oct +/- 5 jours, 2 à 3 passages (voire plus si nécessaire). Coloration jaune indispensable, stade de régression de l'amidon autour de 6-7 (code Ctifl).
Conservation	Bonne jusqu'à mars en froid normal. Bonne tenue en frigo	Très bonne jusqu'en avril. Le potentiel gustatif s'exprimera pleinement après un passage en frigo	Très bonne jusqu'en avril à condition de réaliser en verger les traitements de conservation. Sensibilité au flétrissement. Le potentiel gustatif s'exprimera pleinement après un passage en frigo.
Commercialisation	Variété exclusivement bio commercialisée sous la marque Juliet® : elle fait l'objet d'une démarche organisée et d'une mise en marché encadrée par l'association « les amis de Juliet® ». Les plants sont vendus uniquement à des producteurs bio car l'achat de plants engage à adhérer à l'association Pour du surgreffage, l'accord doit être demandé à l'association, avec paiement des royalties et d'une taxe de 2 € par arbre	Le nom Dalinette est utilisé et réservé aux producteurs biologiques et aux producteurs vendant leurs fruits localement sur les marchés ou à la ferme. La marque CHOUPELLE ® est exclusive pour 2 metteurs en marché français et un metteur en marché biologique pour des fruits produits par des producteurs ayant signés au préalable un contrat de production	Commercialisation en bio possible sous la dénomination Goldrush® coop 38 cov, ou sous la marque Délisdor® avec l'accord des pépinières du Valois.

... Techniques ...

RESULTATS DE L'ESSAI VARIETAL BLE TENDRE BIO

L'essai variétal « blé tendre » de la chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne a été mené en collaboration avec ARVALIS-Institut du végétal. Il s'agit d'un essai sous protocole ITAB, ce qui nous a permis un regroupement des résultats avec d'autres essais de la zone sud.

Un premier tableau reprend les principales données chiffrées et les résultats statistiques afférents.

Infos techniques sur la parcelle :

- précédent : féverole
- semis le 27/10/06
- densité : 400 gr/m²
- récolte le 06/07/07

Tableau 1 : résultats des variétés classées par rendement décroissant.

	Date épi 1 cm	Date épiaison	29/05/2007		10/07/2007	27/07/2007
			Rouille brune	Rendement à 15% validé	Poids spécifique	Teneur en protéines (%)
PR 22 R 58	15-févr	21-avr	0.0	49.8	74.1	10.1
ORPIC	27-févr	24-avr	2.0	45.2	67.1	11.8
ATTLASS	7-mars	7-mai	1.0	44.0	74.7	11.3
PALEDOR	22-févr	25-avr	10.0	44.0	61.7	11.4
GRAINDOR	2-mars	28-avr	5.0	42.8	72.9	11.5
RENAN	3-mars	8-mai	3.0	41.1	74.7	12.9
MAXYL	5-mars	30-avr	2.0	40.7	63.6	11.5
EPIDOC	2-mars	27-avr	5.0	40.2	69.3	11.1
CORNELIUS	8-mars	5-mai	10.0	39.5	74.3	12.8
EPOS	27-févr	5-mai	3.0	38.8	72.8	12.4
PACTOLE	27-févr	7-mai	2.0	38.7	73.9	13.5
ESPERIA	26-févr	24-avr		38.6	72.3	12.4
SW KUNGSJET	17-févr	3-mai	0.0	38.3	75.6	12.9
BITOP	9-mars	9-mai	3.0	36.6	80.9	13.4
SATURNUS	5-mars	10-mai	3.0	34.6	81.6	14.8
MENESTREL	4-mars	30-avr	5.0	33.8	62.6	12.2
CAPHORN	8-mars	3-mai	2.0	33.0	63.8	12.4
PALLADIO	25-janv	18-avr		31.3	69.9	12.8
Moyenne	27-févr	30-avr	4	39.5	71.4	12.3

Le résultat moyen de l'essai est plutôt correct compte tenu de la campagne passée, puisqu'en rendement nous sommes à 40 quintaux avec un maximum de 50 et un minimum de 31.

Sur les protéines, contrairement aux deux années précédentes nous dépassons les 12 points, ce qui est tout à fait intéressant.

Par contre, il est à noter que, dans cet essai, nous comparons des variétés avec des profils bien différents sur les précocités notamment, mais nous sommes contraints de suivre une conduite identique pour l'ensemble. A l'échelle de l'exploitation, les dates de semis auraient été

décalées dans le temps. Cette observation est à prendre en compte pour des variétés soient très précoces ou très tardives.

Comme souvent, l'effet rendement est inversement proportionnel avec le taux de protéines. Pour autant, **des variétés comme RENAN, MAXYL, PALEDOR (spécifique) se comportent bien sur les deux critères.** Le PR22R58 est peu sensible au complexe des maladies, et au-dessus du lot en rendement avec toutefois un comportement protéique inférieur de 2,5 points à RENAN.

Le tableau ci-dessous, qui synthétise les résultats d'un essai avec une répétition sans apport d'azote, permet sur le taux de protéines de constater la bonne tenue de RENAN et SATURNUS en conditions difficiles sans azote extérieur.

Tableau 2 : Comparaison du taux de protéines avec apport d'azote et sans azote

Au 27/07/2007		
	Teneur en protéines (%)	Teneur en protéines (%) bloc 0 azote
PR 22 R 58	10.1	8.8
ORPIC	11.8	10.1
ATTLASS	11.3	10.0
PALEDOR	11.4	9.5
GRAINDOR	11.5	9.7
RENAN	12.9	11.5
MAXYL	11.5	9.5
EPIDOC	11.1	9.9
SATURNUS	14.8	13.1
CORNELIUS	12.8	11.3
ESPERIA	12.4	11.0
SW KUNGSJET	12.9	11.5
BITOP	13.4	12.1
MENESTREL	12.2	10.6
CAPHORN	12.4	10.8
PALLADIO	12.8	10.7
PACTOLE	13.5	11.7
EPOS	12.4	10.6
Moyenne	12.3	10.7

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
à la chambre d'agriculture
Emmanuel Maupas (05 53 77 83 36), ou Marie Vidal (05 53 77 83 12).**

... Agriculture biologique et financements ...

CREDIT D'IMPOT BIO : RECONDUCTION JUSQU'EN 2010

Dans le cadre de la prochaine loi de finances 2008, le crédit d'impôt sera prorogé jusqu'en 2010, avec les mêmes critères d'accessibilité (au moins 40 % des recettes provenant de l'activité bio, et non cumulable avec l'aide MAE conversion bio).

On parle d'un doublement du montant du crédit (soit 4 000 €), mais rien n'est encore décidé.

Source : La France Agricole – 4 janvier 2010

PLAN BARNIER : DES OBJECTIFS POUR DEVELOPPER LA BIO

A l'occasion du grand conseil de l'Agence bio le 12 septembre dernier, le ministre Michel BARNIER a proposé un plan d'action global ambitieux, en faveur de l'agriculture biologique sur le territoire français.

Les objectifs sont d'atteindre en 2010 6 % de la SAU française en agriculture biologique (contre environ 2 % aujourd'hui). Les moyens proposés dans ce plan sont un développement volontaire des repas bio en restauration collective pour arriver à 20 % en 2012, le renforcement de la recherche-développement et de la formation, la structuration des filières agro-alimentaire et l'aide à l'animation régionale, un travail sur l'adaptation de la réglementation, et le doublement du crédit d'impôt pour les bio.

En parallèle, depuis 2007 a été mis en place un nouveau dispositif d'aide à la conversion bio limité à 7 600 € par exploitation et par an pendant 5 ans (les GAEC pouvant multiplier par 3 ce chiffre). Les aides à l'hectare sont fonction du type de production

- Prairies permanentes (aidées dans le cas de conversion d'un élevage) et châtaigneraies - 100 €/ ha
- Cultures annuelles et prairies temporaires - 200 €/ ha
- Légumes de plein champ, arboriculture, viticulture, PPAM - 350 €/ ha
- Maraîchage (production de légumes sous abri) - 600 €/ ha

Cette politique agricole d'aide aux conversions plafonnée financièrement paraît intéressante pour des projets de conversion en maraîchage, arboriculture ou vigne sur des exploitations qui seront viables. Pour les systèmes de polyculture-élevage ou céréaliers, le plafond actuel encourage peu les conversions de nouvelles exploitations car il s'adresse à des dimensions d'exploitation (38 ha de céréales) moyennes.

A noter que les exploitations faisant une demande de MAE conversion bio en 2008 doivent avoir démarré la conversion bio au plus tôt un an avant le dépôt du dossier, celui-ci s'effectuant en même temps que la déclaration PAC (**documents disponibles à partir de mars 2008**), et s'engagent pendant les 5 ans du contrat à respecter la Conditionnalité de la PAC (gestion des produits phytosanitaires et de la fertilisation).

**Pour toute information sur les demandes d'aides à la conversion, contacter
Marie VIDAL, 05 53 77 83 12**

PAC : QUELLES PERSPECTIVES POUR LA BIO ?

Le redistribution des fonds de la PAC du 1^{er} pilier sur le 2^{ème} pilier sera discutée dans le cadre de la révision de la PAC courant 2008. Beaucoup attendent un transfert qui aura sans doute lieu mais il est difficile d'estimer à quel niveau, ou si les aides à l'agriculture biologique bénéficieront de ce transfert. Si une revalorisation des aides étaient décidées, elle ne serait pas appliquée avant 2009.

... Agriculture biologique et financements ...

LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL AUX AGRICULTEURS BIO

Il s'agit d'un programme mis en place en 2007 par le Conseil Régional d'Aquitaine. Un formulaire pour chaque catégorie d'aide est à envoyer, complété des pièces justificatives, au Conseil Régional d'Aquitaine (n'hésitez pas à contacter votre conseiller).

Une aide au coût de la certification bio : elle prend en charge 100 % du montant de la facture HT, dans la limite d'un plafond de 500 € par exploitation. L'agriculteur peut y avoir droit pendant 3 ans. Il s'agit d'une aide prise en charge à 50 % par le Conseil Régional et 50 % par l'Union Européenne.

Aide à la certification : formulaire pluriannuel à partir de 2008

Deux cas de figure :

- Vous avez bénéficié de l'aide en 2007 : vous devez remplir ce nouveau formulaire pour les années 2008 et 2009.
- Vous n'avez pas bénéficié de l'aide en 2007 : vous devez remplir ce nouveau formulaire pour les années 2008, 2009, 2010.

Dans tous les cas, le formulaire doit être envoyé au Conseil Régional d'Aquitaine avec le devis du coût de la certification avant le paiement de la facture 2008 accompagné de la totalité des pièces justificatives.

Votre contact à la Région : Mme Brignard au 05 57 57 80 52

Le chèque conseil bio : il a pour objectif de subventionner 80 % du montant HT d'une prestation de conseil individualisé que l'agriculteur souscrit auprès du réseau des chambres d'agriculture ou des CIVAM. **Au maximum, un agriculteur bio bénéficiera d'une aide de 1 500 € sur les 3 ans du dispositif**

- Conseil technique, commercial ou pré-conversion (sur ce dernier domaine, l'agriculteur a 3 ans pour démarrer son engagement en agriculture biologique une fois le chèque conseil signé, sous risque de devoir rembourser l'aide perçue).
- 3 montants HT au choix : 625, 1 250 ou 1 875 € HT.

Votre contact à la Région : Mme Lajugie au 05 57 57 82 80

Pour tout besoin d'appui technique, ou d'appui à un projet de diversification, n'hésitez pas à contacter Marie Vidal. Nous étudierons ensemble les possibilités d'accompagnement dans le cadre du chèque conseil.

Une aide aux investissements liés à un projet de transformation à la ferme, pour les productions végétales. La subvention s'élève à 40 %. Pour les productions animales, les projets sont financés par l'intermédiaire du PMBE-AREA animal.

... Infos générales ...

FORMATIONS 2008

Afin de répondre aux besoins des agriculteurs bio, intéressés par une conversion, ou tout simplement par des techniques alternatives, la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne met en place des formations.

Voici les prévisions pour le 1^e semestre 2008 : si l'une de ces formations vous intéresse, ou pour tout autre besoin de formation, contacter Marie Vidal.

Viticulture

- *Savoir utiliser les plantes bio-indicatrices présentes dans son vignoble*

Basée sur un diagnostic botanique, cette formation, déjà conduite en 2007, a pour objectif de donner aux viticulteurs les clés d'interprétation agronomique des plantes présentes dans le vignoble, et de proposer des solutions écologiques pour équilibrer les sols.

Cette formation est prévue le 17 avril 2008.

- *Connaître et approfondir les méthodes de conduite de la vigne en agriculture biologique*

Basée sur des visites de vignes, cette formation a pour objectif de connaître ou d'approfondir ces connaissances sur les moyens dont dispose l'agriculture biologique pour conduire une vigne (connaissance des produits, des maladies et des ravageurs, gestion des sols, prophylaxie, interventions culturales...).

Comme en 2007, cette formation sera ouverte sur 2 sessions : l'une à Port Sainte Marie (raisin de table), l'autre sur Duras (raisin de cuve). Chaque session se déroulera sur 3 journées (juin, août, novembre).

Envisager une conversion à l'agriculture biologique

Cette formation est ouverte aux agriculteurs conventionnels ou futurs installés qui souhaitent s'informer sur les caractéristiques de l'agriculture biologique et réfléchir à leur projet bio pour décider ou non d'une conversion.

Une session sera proposée au cours du 2^{ème} trimestre 2008.

... Annonces ...

COMPOST A VENDRE

La société Champidor propose du **compost de champignonnière garanti AB** (certifié Ecocert). Caractéristiques : 160 kg/ MO par tonne, 120 kg de CaO /tonne, NPK : 8 / 7 / 12

Grande disponibilité, possibilité d'établir des contrats pluri-annuels, livraison par semis de 25-27 tonnes.

Utilisable en grandes cultures, maraîchage, viticulture et arboriculture

Contact : M.Lemasson, 24650 Chancelade, 05 53 04 74 17, champidor.production@orange.fr

Monsieur FITON Laurent, éleveur sur la commune de Mézin dispose d'environ 800 à 1000 tonnes de **compost de fumier de bovin** (6 mois à 3 ans) à vendre. Il s'agit d'un élevage extensif (2,5 UGB/ha), avec des garanties de non utilisation d'OGM. Tarif intéressant et possibilité de chargement. Contact : M.Fiton, 05 53 65 73 49